

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. XV

MONTRÉAL. AOUT 1896

No 4

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc. Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 14 juillet dernier.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Education physique : *Exercice et santé*—Hygiène et économie domestique—Composition : *La curiosité punie, Le lever du soleil*—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE : Problèmes à résoudre.—LECTURE POUR TOUS : La simplification de l'orthographe—Variétés.—Pensées diverses.—BIBLIOGRAPHIE : Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juillet dernier, d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Benjamin-du-Lac-à-Busque," le territoire suivant, savoir :

1^o Les premiers lots des rangs XI, XII, XIII et XIV, du canton de Cranbourne, comté de Dorchester ;

2^o Les 37 premiers lots des rangs I et II du canton de Warford, même comté ;

3^o Les 30 premiers lots du III^e rang du dit canton de Warford, même comté ;

4^o Les 5^e et 6^e concessions des paroisses de Saint-François et de Saint-George d'Aubert-Gallion, comté de Beauce.

Cette érection ne devant prendre effet que le premier juillet prochain (1897).—*Gazette officielle*, 1^{er} août courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en

date du 28 juillet dernier (1896), de détacher de la municipalité scolaire de Témiscamingue, comté de Pontiac, le canton "Guigues," dans le même comté, et l'ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "canton Guigues" avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation en date du 12 juillet 1881.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1^{er} juillet prochain (1897).—*Gazette officielle*, 1^{er} août courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 février dernier (1896), de détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Longueuil, comté de Chambly, les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, dans ledit comté, savoir : Nos 155, 156, 157, 158, 159 et 160 et de les ériger en municipalité scolaire distincte, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Saint-Jean-Baptiste de Montréal-Sud," comté de Chambly.

Le présent avis devant remplacer celui publié dans la *Gazette officielle* du 29 février dernier (1896), page 1381.—*Gazette officielle*, 1^{er} août courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juillet dernier (1896), de nommer M. F.-X. Demers membre du bureau d'examineurs catholiques de Montréal, en remplacement de M. U.-E. Archambault, démissionnaire.—*Gazette officielle*, 1^{er} août courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juillet dernier (1896), de nommer M. le docteur Frédéric Gaboury, membre du bureau d'examineurs de Pontiac, en remplacement de M. John Coyne, démissionnaire.—*Gazette officielle*, 1^{er} août courant.